



Les Sauveteurs en Mer, sur le terrain 365 jours par an, sont évidemment associés au SNOSAN.

DIDIER RAVON

SÉCURITÉ EN MER

SNOSAN : un vrai outil de prévention

Derrière cet acronyme se cache une initiative louable et un outil innovant de collecte et d'analyse de données. Le SNOSAN (système national d'observation de la sécurité dans les activités nautiques), officiellement lancé lors du Nautic mi-décembre, est un observatoire interministériel dédié à la prévention des risques liés à la navigation de plaisance. On recense 13 millions de pratiquants de la mer en France... et pas que des voileux bien sûr ! Les adeptes du motonautisme, les plongeurs et même les pêcheurs à pied par exemple sont répertoriés. Jusqu'à aujourd'hui, il n'y avait pas de véritable coordination entre les CROSS et la SNSM quant aux statistiques, que ce soient les pannes, les accidents, les naufrages, les échouements... Ce

nouveau site accessible et très clair, conçu par deux jeunes ingénieurs, est coordonné par l'Ecole nationale de Voile et des Sports nautiques à Saint-Pierre-Quiberon avec notamment Fabrice Levet (*voir notre interview*) et Christophe Lino. Il associe le ministère de la Transition écologique et solidaire, la direction des Affaires maritimes, le ministère de l'Intérieur, le ministère des Sports, et enfin les Sauveteurs en Mer (SNSM). C'est dire !

Prévenir et mieux secourir

Le SNOSAN permet de connaître en quelques clics l'accidentologie et leur répartition, les Avurnav (avis urgents aux navigateurs) sur une carte interactive,

les informations sur les CROSS (centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage), les opérations de secours en mer, et tout ce qui concerne la sécurité, et ce dans un but : prévenir. Toutes les données communiquées par les CROSS depuis 1985 y figurent, et c'est instructif. On apprend par exemple que ces mêmes CROSS (Griz-Nez, Jobourg, Corse, Etel, La Garde, Corse) ont lancé, rien qu'en 2018, plus de 8 000 opérations de sauvetage, et que les pannes de moteur, les fausses alertes et les ruptures de mouillage font partie des interventions les plus fréquentes. Enfin, et ce n'est pas une surprise, nombre de plaisanciers en difficulté préfèrent appeler le 196 depuis un téléphone portable (appel gratuit) plutôt que passer par le 16 en VHF.

Didier Ravon
www.snosan.fr